

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 20 mars 2026 – 18h30

Membres présents

- Roselyne PEYROUZE-VETTER
- Françoise VAUX-TRESCOL
- Noémie BROSILLE
- David SABATIER
- Mickaël FELIX
- Julie TRICOIRE
- Pierrick CALVAGRAC
- Fabrice LOCATELLI
- Joëlle BUSTO
- Denis JARJAT
- Agnès BONAVENTURE

Date de convocation : 16 mars 2026

Secrétaire de séance : Noémie BROSILLE

Quorum : 11 présents – 11 votants. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h40.

Ordre du jour

1. Ouverture du Conseil Municipal par le doyen d'âge
2. Élection du Maire
3. Détermination du nombre d'adjoints
4. Élection des adjoints
5. Lecture de la Charte de l'élu local
6. Détermination des indemnités de fonction
7. Délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire
8. Désignation des représentants aux syndicats et commissions communales
9. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 1er décembre 2025
10. Points divers

Déroulement de la séance

1. Ouverture de la séance

Le doyen de l'assemblée procède à l'appel, constate le quorum et désigne Noémie BROSILLE comme secrétaire de séance.

2. Élection du Maire

Le doyen ouvre l'appel à candidatures.

Candidate déclarée : Roselyne PEYROUZE-VETTER.

Aucun autre candidat ne se présente.

Scrutateurs : David SABATIER et Mickaël FELIX

Scrutin secret – majorité absolue

Résultats :

- Bulletin blanc : 1
- Votes pour : 10

Roselyne PEYROUZE-VETTER est élue Maire.



Elle prend la présidence de la séance et prononce un mot de bienvenue et de remerciements.

3. Détermination du nombre d'adjoints

La strate de la commune permet la nomination de 1 à 3 adjoints.

Comme évoqué lors des réunions préparatoires, **2 adjoints** sont jugés suffisants pour assurer le fonctionnement de la collectivité.

Décision : approuvée à l'unanimité.

4. Élection des adjoints

Mme le Maire propose la liste suivante :

- **1ère adjointe** : Françoise VAUX-TRESCOL (engagement renforcé sur la CAPCA)
- **2e adjoint** : Pierrick CALVAGRAC (engagement renforcé sur les travaux)

Aucune autre liste ne se déclare candidate.

Scrutin de liste – bulletin secret – majorité absolue

Résultats :

- Bulletins blancs : 2
- Votes pour : 9

Les deux adjoints sont élus et entrent immédiatement en fonction.

5. Charte de l'élu local

Lecture et remise de la charte à chaque conseiller municipal.

6. Indemnités de fonction

Proposition d'indemnités pour les adjoints :

- **1ère adjointe** : taux 10,89 % de l'indice (environ 440 € brut)
- **2e adjoint** : taux 9 % de l'indice (environ 365 € brut)

Décision : approuvée à l'unanimité.

7. Délégations du Conseil Municipal au Maire

Le Conseil peut déléguer au Maire 31 délégations listées par la loi, permettant de faciliter la gestion courante (ex. : vente de concessions au cimetière, choix d'un locataire, signature de contrats d'assurance, acceptation de dons et legs). Le choix est fait de donner seulement 13 délégations au maire.

Un compte-rendu des décisions prises dans ce cadre sera présenté lors des conseils municipaux.

Décision : approuvée à l'unanimité.



8. Désignation des représentants aux syndicats et commissions

Syndicats

- **Syndicat Mixte de l'Eyrieux à Crussol :**
 - Titulaire : Noémie BROSILLE
 - Suppléante : Agnès BONAVENTURE
- **Syndicat AYGUO (Eaux de Crussol – Pays de Vernoux – Eyrieux) :**
 - Roselyne PEYROUZE-VETTER
 - 1 titulaire en attente / 1 suppléant – réunions bimestrielles
- **SICTOMSED – Collecte et traitement des déchets :**
 - 1 Roselyne Peyrouze-Vetter /1 suppléant Mickaël Félix– réunions au Cheylard (5/an)
- **Communes forestières Ardèche :**
 - Titulaire : Mickaël FELIX
 - Suppléant : David SABATIER
- **Territoire d'Énergie Ardèche :**
 - 1 titulaire / 1 suppléant – réunions trimestrielles à Privas, à désigner
- **CLECT CAPCA :** 1 représentant
- **CIID CAPCA :** 1 représentant

Commissions communales

- **Commission communale des Impôts :**
24 commissaires à proposer ; les services fiscaux retiendront 6 titulaires et 6 suppléants. Une réunion annuelle en mairie.
Désignation : l'ensemble du conseil + compléments parmi la population.
- **Commission de contrôle des listes électorales :**
1 conseiller président – 1 réunion annuelle + 1 avant chaque élection.
- **Commission communale d'Appel d'offres :**
3 titulaires – 3 suppléants, sous la présidence du Maire, à décider très prochainement.

Des commissions thématiques pourront être créées au fil du mandat et ouvertes aux suppléants et aux habitants selon les projets. Leurs propositions seront soumises au vote du Conseil Municipal.

9. Approbation du procès-verbal du 1er décembre 2025

Le PV, transmis avec la convocation, est soumis au vote par le doyen de séance.

Décision : approuvé à l'unanimité.

10. Points divers

- Organisation de la **chasse aux œufs** : samedi 4 avril, de 15h à 17h, à la mairie.

Fin de séance

La séance est levée à **20h20**.



The image shows a blue ink signature and an official circular seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE SAINT-JULIEN-LE-ROUX' and '(Ardèche)' with a central emblem.

